

Équipement	CR	(E)	ou	HCR	(E)
Feux de route	CR	(E)		HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E)	dans CR		
Feux de position	R-SI	(E)			
Feux rouges	R-SI	(E)			
Feux stop	R-SI	(E)			
Clignoteurs	av	1	(E)	ar	2a (E)
Catacloptres	av			ar	I (E)
Feux de gabarit	av			ar	
Feux complèment.					
Eclairage plaque	2/ séparés				
Essuie-glace	2 balais avec/ sans lave-glace				
Avertisseurs	HELLA et 20011 CH 5 0201 08				
	ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation				

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	A U D I	43 - Audi 100	
Homologation N°	CH	0045 31	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1145	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	10,10
Poids total	1610	Cylindrée	1984

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : 43 - Audi 100 S)
 43 - Audi 100 LS) différences: les accessoires et l'aménagement
 43 - Audi 100 GLS)
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis; des ceintures du type Ar4 sont montées.
- +) Silencieux : 3 pots: 240 x Ø 100 ou 515 x Ø 100 450 x 181 x 87 450 x 225 x 150 mm.
- ++) Variante de pneus : 185/70 SR 14 910 (1,9) V-max 180 km/h voies inchangées.
Variante de jante : Métal léger 6 J x 14, voies inchangées.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 75 kg.

Cette carte remplace le BT 0045 31 du 2.7.76.
 Variante de jante

Berne, 19.4.77.

Lieu et date de l'homologation
 Wolfsburg, 28.06. - 02.07.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

A U D I

43 - Audi 100
moteur: WA (115 PS)

CH 0045 31

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 29.09.77 à Schinznach-Bad - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M2, iA 3,888 = 80 dB/A
50 km/h, A2, iA 3,730 = 77 dB/A

à proximité de l'échappement: 86 dB/A à 4125 t/min